Fiche thématique
Poste n°9: L'hospice St-Jacques

L'indigence et le soutien mutuel

La réalité d'un hôpital telle qu'on la conçoit aujourd'hui avec des médecins et un personnel soignant professionnel ne correspond globalement pas à une structure dont dispose le malade au Moyen Age. Celui qui est malade reste chez lui. Cependant, dans un monde profondément chrétien, on s'est rapidement posé la question d'une aide aux malades. Elle prend d'abord la forme d'une aide aux gens qui se rendent en pèlerinage vers Rome ou Compostelle. En effet, chaque pèlerin doit trouver le soir à l'étape un lieu d'accueil. La bourse de beaucoup ne permet pas le logement à l'auberge. L'aide publique met en place, souvent sous la pression et avec l'aide des institutions ecclésiastiques, des hospices où on accueille gratuitement les pèlerins et on donne même aux plus indigents une soupe. L'institution vit de dons et de legs ; elle correspond à une œuvre de générosité publique. Les besoins médicaux, surtout celui de l'isolement des malades en cas d'épidémie de peste, vont transformer certains de ces hospices en léproseries, maladreries, donnant les bases des hôpitaux modernes en essayant de répondre peu à peu aux besoins spécifiques des malades.
Comme on peut le constater, la question de l'indigence et de la nourriture est bien, là encore, au cœur des prémices des institutions médicales, ce que confirme la présence de nombreuses confréries. Mais parlons tout d'abord de l'hospice de Saillon.

L'hospice St-Jacques et l'hospice du bourg
Saillon joue le rôle de tête d'étape pour les pèlerins sur le chemin de la rive droite entre Sion et Martigny. Il n'est pas étonnant qu'elle possède un hospice. Ce qui est plus surprenant, c'est que les études historiques nous révèlent la présence de deux hospices. L'un au centre du bourg qui semble plutôt dévolu à l'accueil des pèlerins et l'autre plus à l'écart, adossé à la porte de Fully, qui accueille les voyageurs malades. On a donc un bel exemple de l'évolution des besoins qui va transformer peu à peu les hospices – simples lieux d'accueil – en hôpitaux. D'ailleurs, une lettre du doyen de Valère au curé de Saillon révèle qu'en 1454 l'hospice de centre du bourg est en ruine et peu utilisable.

La cure actuelle, ancien hospice St-Jacques

Au contraire, l'hospice sur la colline – dit hospice St-Jacques, en référence évidemment à St-Jacques de Compostelle – perdurera dans des fonctions médicales jusqu'à la construction de l'Eglise actuelle en 1740 où il sera transformée en cure. Il est intéressant de voir que, dans les textes médiévaux, on le nomme le plus souvent le Xenodochium (en grec « hôpital ») ou la petite maison des malades (domiculam maladerie) en précisant qu'il accueille les personnes touchées par la lèpre.

Les confréries

Il existe également dans le paysage religieux médiéval des confréries qui s'inscrivent dans la mouvance des pratiques religieuses. Elles ont pour fonction d'épauler la vie religieuse par leurs fonctions spirituelles, caritatives et profanes. Arrêtons-nous sur une institution médiévale qui existe à Saillon et voyons, en filigrane, comment elle cache un savoir sur un aspect du manger médiéval.

La confrérie du St-Esprit

Liée à l'hôpital, cette confrérie a pour but d'aider les miséreux, des indigents, les orphelins et les vieillards. Dans le Valais de 1249, on en trouve à Sion, Savièse, Anniviers, St-Léonard, Illiez et Saillon. Elle gère des biens reçus en legs et distribue les revenus aux nécessiteux. Un procureur (*le confrère*) est nommé pour une année par le curé et doit rendre compte de sa gestion à Pentecôte avant de passer sa charge à un nouveau nommé. Ce jour-là représente le point d'orgue du calendrier annuel. C'est le jour des *Donnes*. Elles consistent en une distribution de vivres à toute la population : pain de seigle, fromage, lard et soupe en abondance.

Au-delà de l'acte caritatif, la distribution de nourriture s'inscrit comme le signe d'appartenance à une communauté soudée autour d'un repas et capable de partage. L'aspect égalitaire du système montre néanmoins des limites comme le démontre ce texte notarial de 1780.

Article des danrées que dois donnée pour la depense la confrérie du STEspris erigée à Saillon. Le confrere qui serat en charge serat obligé et tenû de donner souper au deux prieurs et le chef de la justice et au nouveau confrere qui doit reprendre la charge les qu'els hommes mesereront le grain qui se dois donner le jour de pentecoste […] de plus le dit confrere donnerat le jour de pentecoste le diner au Révérend curé et au prieurs et au conseil et au confrere nouveau et au margueillie – joueur de cloches – *et le jour du compte il donnerat au Révérend et au même hommes cis desus un quarteron de vin* – 8 à 9 litres.
A l'évidence, certains en obtenaient plus que d'autres …

Les *Donnes* ont été abolies vers le milieu du 19ème siècle. La société médiévale *la Bayardine* a eu le plaisir de rétablir cette ancienne coutume.
La manifestation vaut le détour pour une raison fondamentale : goûter à la soupe et savourer un des ingrédients « secrets » : des tripes de cochons.

Vidéo liée Porte de Fully http://www.youtube.com/watch?v=Pv739A9w6mE

Références / Pour en savoir plus :

- *La Paroisse de Saillon et son église*, Philippe Terrettaz, Calligraphy,Sierre,1996.
- *Les hôpitaux vaudois au Moyen Âge. Lausanne, Lutry, Yverdon*, Marie-Noëlle Jomini, Marie-Hélène Moser,
  Cahiers Lausannois d'Histoire Médiévale, vol. 37, Lausanne, 2005.

© Stéphane Roduit 2010